Justin Trudeau lance un sommet national sur l’Islamophobie, le Conseil national des musulmans canadiens propose 61 recommandations

22/07/2021 à 14h51



La **Loi sur la laïcité de l'État** ou la **loi 21** est une **loi québécoise** adoptée le 16 juin 2019 par l’Assemblée nationale du Québec. Elle est la première loi à disposer que « L’État du Québec est laïc » (article 1). Elle interdit le port de signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité coercitive, ainsi qu'aux enseignants du réseau scolaire public, tout en reconnaissant un droit acquis aux personnes déjà en poste le 27 mars 2019, soit le jour précédant la présentation du projet de loi.



Connu pour être un pays tolérant et ouvert, le Canada a encore des progrès à faire en matière d'intégration, surtout vis-à-vis de la communauté musulmane qui a été récemment la cible de plusieurs attaques. Le premier ministre Justin Trudeau a tenu à apporter son soutien à cette communauté en annonçant l'organisation *« du sommet national sur l'islamophobie le 22 juillet 2021, pour continuer de lutter contre la haine et la discrimination contre les musulmans »*.

Le Conseil national des musulmans canadiens (CNMC) a adressé lundi au gouvernement une liste de **61 recommandations** pour mettre fin à la haine envers leur communauté. Parmi celles-ci, l'association réclame la mise en place de campagnes de sensibilisation contre l'islamophobie dans les écoles, ainsi qu'un renforcement de la sécurité dans les mosquées.

[…]

Parmi ces recommandations :

- Élaborer une stratégie fédérale contre l'islamophobie avant la fin de 2021
- Réformer le Code criminel pour mieux faire face aux

crimes haineux, y compris sur Internet

- Exiger que tous les juges suivent une formation sur l'islamophobie
- Accorder du financement pour renforcer la sécurité dans les mosquées au pays
- Créer immédiatement un bureau de rapporteur spécial sur l'islamophobie
- Formuler des stratégies provinciales contre l'islamophobie pour sensibiliser les élèves
- Financer des initiatives permettant aux musulmans de témoigner de leur histoire
- Lancer des campagnes municipales contre le racisme

Le Conseil national des musulmans presse aussi Ottawa « *d'intervenir dans tout recours lancé à l'avenir devant les tribunaux contre la loi 21, qui affecte de manière disproportionnée les femmes musulmanes* »

La Croix / Radio-Canada / La Presse / Gouvernement Canadien